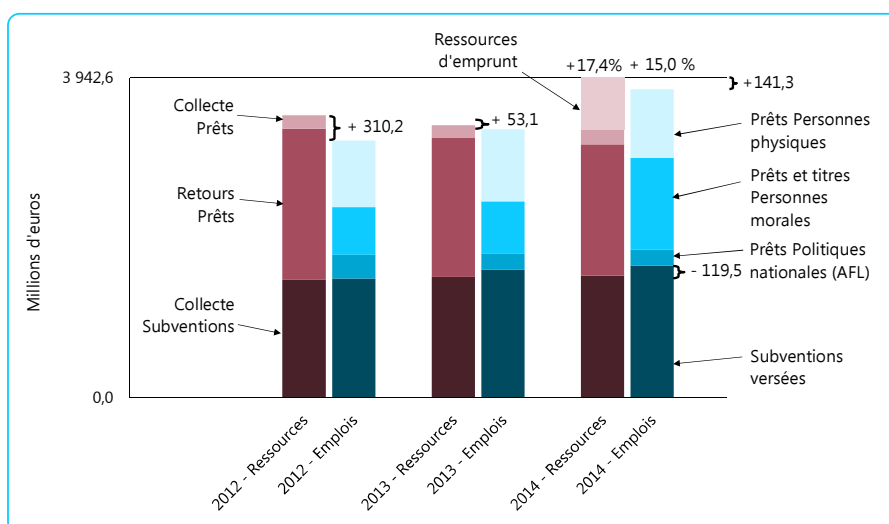


Ressources et emplois de la PEEC Données provisoires 2014

MOBILISATION DE L'EMPRUNT CDC ET FORTE PROGRESSION DES CONCOURS AU PROFIT DES PERSONNES MORALES

L'analyse des données provisoires 2014 des CIL met en évidence un solde ressources-emplois excédentaire de 141,3 millions d'euros qui fait suite à un excédent de 53,1 millions d'euros en 2013 et de 310,2 millions d'euros en 2012. Cet excédent résulte d'une hausse de 17,4% des ressources (grâce à la mobilisation de l'emprunt Caisse des Dépôts et Consignations) et de 15,0% des emplois. Si l'on se limite aux seuls ressources et emplois sous forme de subventions, le solde est négatif de 119,5 millions d'euros, après un déficit de 88,6 millions d'euros en 2013 et de 10,8 millions d'euros en 2012.¹

Graphique 1 : Évolution comparée des principaux flux de ressources et d'emplois (hors gestion courante)



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2014 ; recueil définitif exercice 2013 ; recueils définitif et provisoire exercice 2012 ; RASF 2013, Annexe II, page 205, prévisions de réalisation pour le financement des politiques nationales 2014)

1 LES RESSOURCES 2014 DE LA P(S)EEC : PEEC ET PSEEC

Les ressources de la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) et de la PSEEC (Participation Supplémentaire des Employeurs à l'Effort de Construction) sont essentiellement constituées de la collecte nette reçue, des retours de prêts antérieurs consentis et de la mobilisation des emprunts souscrits par l'UESL.

¹ Ces montants ne tiennent pas compte des flux de gestion courante dont la prise en compte aboutit à un solde négatif de 143,5 millions d'euros pour l'année 2013 et de 69,5 millions d'euros pour l'année 2012. Ces flux ne sont pas disponibles en données provisoires 2014.

Tableau 1 : Synthèse des flux de ressources et d'emplois PEEC et PSEEC de 2012 à 2014

Données en millions d'euros

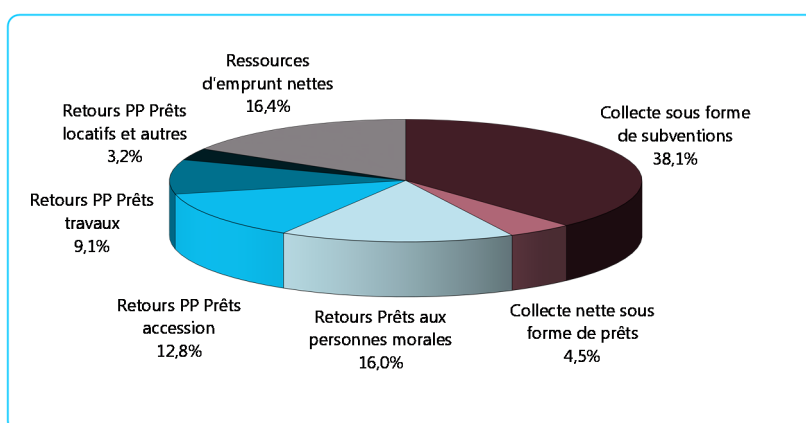
Rubriques	Exercice 2014		Exercice 2013		Variation 2014/2013	Exercice 2012	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Collecte totale nette P(S)EEC (A)	1 678,98	42,6%	1 643,58	49,0%	+ 2,2%	1 619,53	46,6%
Retours Prêts Personnes morales (B)	632,63	16,0%	619,59	18,5%	+ 2,1%	649,42	18,7%
Retours Prêts Personnes physiques (C)	985,59	25,0%	1 094,30	32,6%	- 9,9%	1 209,24	34,8%
Total Retours Prêts (D) = (B+C)	1 618,22	41,0%	1 713,89	51,0%	- 5,6%	1 858,66	53,4%
Ressources totales hors emprunts (E) = (A+D)	3 297,20	83,6%	3 357,47	100,0%	- 1,8%	3 478,20	100,0%
Ressources d'emprunt nettes (F)^(*)	645,36	16,4%					
Ressources totales (G) = (E+F)	3 942,55	100,0%	3 357,47	100,0%	+ 17,4%	3 478,20	100,0%
Prêts Personnes morales (H)	936,03	23,7%	495,78	14,8%	+ 88,8%	427,30	12,3%
Valeurs d'acquisition des titres (I)	195,24	5,0%	150,41	4,5%	+ 29,8%	159,96	4,6%
Subventions Personnes morales (J)	204,44	5,2%	251,84	7,5%	- 18,8%	120,13	3,5%
Concours Personnes morales (K) = (H+I+J)	1 335,71	33,9%	898,03	26,7%	+ 48,7%	707,39	20,3%
Prêts Personnes physiques (L)	847,50	21,5%	887,45	26,4%	- 4,5%	820,40	23,6%
Subventions Personnes physiques (M)	69,07	1,8%	55,57	1,7%	+ 24,3%	38,39	1,1%
Concours Personnes physiques (N) = (L+M)	916,56	23,2%	943,02	28,1%	- 2,8%	858,79	24,7%
Subventions Politiques nationales (O)	1 349,00	34,2%	1 267,87	37,8%	+ 6,4%	1 307,90	37,6%
Prêts Politiques nationales (P)	200,00	5,1%	195,44	5,8%	+ 2,3%	293,93	8,5%
Concours Politiques nationales (Q)=(O+P)	1 549,00	39,3%	1 463,32	43,6%	+ 5,9%	1 601,84	46,1%
Emplois totaux (R) = (K+N+Q)	3 801,28	96,4%	3 304,36	98,4%	+ 15,0%	3 168,01	91,1%
Flux Ressources - Emplois (S)=(G-R)	141,28	3,6%	53,11	1,6%	+ 166,0%	310,19	8,9%

(*) Les ressources d'emprunt correspondent exclusivement à l'emprunt CDC qui a été mobilisé en 2014 par l'ensemble des CIL hormis par le CIL DE LA MARTINIQUE.

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2014 ; recueil définitif exercice 2013 ; recueils définitif et provisoire exercice 2012 ; RASF 2013, Annexe II, page 205, prévisions de réalisation pour le financement des politiques nationales 2014)

Le montant total des ressources de la P(S)EEC s'élève à 3 942,6 millions d'euros, soit 17,4% de plus qu'en 2013. En 2014, les remboursements d'anciens prêts accordés constituent 41,0% des ressources de la P(S)EEC, soit un peu moins que les versements nets reçus des entreprises (42,6% des ressources), le solde étant constitué par les ressources d'emprunt qui atteignent 16,4%.

Graphique 2 : Répartition des ressources P(S)EEC en 2014



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2014)

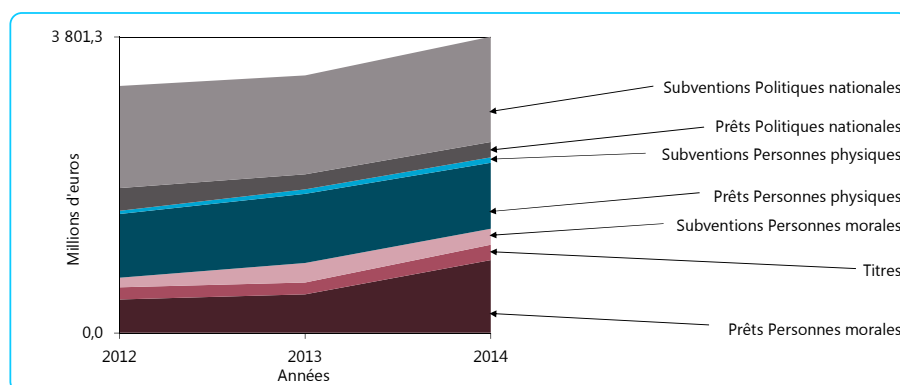
La P(S)EEC nette collectée est de 1 679,0 millions d'euros en 2014 (dont 89,5% sous forme de subventions), soit 2,2% de plus qu'en 2013. Les retours de prêts accordés aux personnes morales atteignent 632,6 millions d'euros en 2014, soit 16,0% des ressources totales, en hausse de 2,1%. Quant aux retours de prêts accordés aux personnes physiques, ils s'élèvent à 985,6 millions d'euros, soit une baisse de 9,9% par rapport à 2013.

2 LES EMPLOIS DE LA P(S)EEC EN 2014

Après une nette baisse des emplois en 2011 et en 2012, la tendance s'est inversée en 2013 avec une légère hausse du total des emplois, tendance qui s'est accentuée en 2014. En effet, la contribution des CIL aux emplois de la P(S)EEC en 2013 s'élève à 3 801,3 millions d'euros, soit 15,0% de plus qu'en 2012. Cette contribution correspond globalement aux emplois sectoriels car les réserves de l'UESL n'ont pas été sollicitées au titre de l'exercice 2014.

Le « décret-enveloppes » du 12 mars 2012 a prévu au titre de 2014 une **enveloppe minimale de 3,056 milliards** d'euros d'emplois PEEC et une **enveloppe maximale de 4,161 milliards** d'euros. Le **niveau observé** des emplois en données provisoires permet de supposer que le niveau réel devrait avoisiner la médiane de la fourchette minimale-maximale définie par le décret.

Graphique 3 : Contribution des CIL aux emplois par grandes catégories



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2014 ; recueil définitif exercice 2013 ; recueils définitif et provisoire exercice 2012 ; RASF 2013, Annexe II, page 205, prévisions de réalisation pour le financement des politiques nationales 2014)

Tableau 2 : Synthèse du « décret-enveloppes »

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2014				Exercice 2013		Exercice 2012	
	Minimum	Maximum	Réalisé ⁽¹⁾	%	Réalisé ⁽¹⁾	%	Réalisé ⁽¹⁾	%
Concours Personnes physiques (A)	490,0	780,0	904,3	23,9%	969,0	29,4%	873,9	27,8%
Dont								
PASS-FONCIER et prêts accession ^(*)	340,0	525,0	602,6	15,9%	601,7	18,3%	553,0	17,6%
Prêts travaux			103,7	2,7%	120,3	3,7%	47,1	1,5%
Emplois non ventilés Personnes physiques					0,3	0,0%	35,6	1,1%
Concours Personnes morales (B)	1 252,0	1 830,0	1 332,1	35,2%	896,8	27,2%	693,5	22,1%
Dont								
Fonds propres	450,0	165,0	192,0	5,1%	150,4	4,6%	150,9	4,8%
Subventions au logement social		465,0	204,4	5,4%	216,1	6,6%	104,2	3,3%
Quasi-fonds propres								
Prêts in fine					62,6	1,9%	17,8	0,6%
Prêts amortissables	585,0	820,0	860,6	22,7%	291,0	8,8%	293,1	9,3%
Préfinancements		10,0	75,4	2,0%	76,8	2,3%	33,7	1,1%
Emplois non ventilés Personnes morales					3,0	0,1%	14,0	0,4%
Financement Politiques nationales (C)	1 314,0	1 551,0	1 549,0	40,9%	1 427,0	43,3%	1 572,6	50,1%
Dont								
Subventions AFL								
Prêts AFL	100,0	200,0	200,0	5,3%	200,0	6,1%	300,0	9,6%
Financement PNRU	900,0	900,0	900,0	23,8%	800,0	24,3%	810,0	25,8%
Financement ANAH, PNRQAD et FNAL ^(**)	300,0	300,0	300,0	7,9%	400,4	12,2%	390,0	12,4%
Emplois non ventilés Politiques nationales					0,0	0,0%	0,0	0,0%
Enveloppe totale (F) = (D+E)	3 056,0	4 161,0	3 785,4	100,0%	3 292,9	100,0%	3 140,1	100,0%

(1) Concours Personnes physiques et Concours Personnes morales : emplois effectivement rattachés à l'exercice, avec ou sans mouvements de trésorerie. Financement Politiques nationales : versements effectifs réalisés par l'UESL et provisions pour la couverture de la GRL.

(*) Le "décret-enveloppes" n°2012-353 du 12 mars 2012 modifié ne prévoit aucune enveloppe pour le PASS-FONCIER au titre de l'année 2014.

(**) Le décret d'application du 12 mars 2012 ne prévoit pas d'enveloppe pour le PNRQAD au titre de l'exercice 2014. Concernant le FNAL, la Loi de finances pour 2014 (article 65) a modifié son financement et a transformé le "prélèvement" sur collecte en une "contribution". L'enveloppe prévue pour cette contribution est de 300 millions d'euros pour l'année 2014.

Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2014 ; recueil définitif exercice 2013 ; recueils définitif et provisoire exercice 2012 ; RASF 2013, Annexe II, page 205, prévisions de réalisation pour le financement des politiques nationales 2014)

Les concours directs des CIL aux personnes morales augmentent de 48,7% par rapport à 2013 et s'élèvent à 1 335,7 millions d'euros en 2014, dont 1 332,1 millions d'euros au titre de la PEEC, ce qui représente 80,1 millions d'euros de plus (hors provisions de fin d'année) que l'enveloppe minimale de 1 252,0 millions d'euros prévue par le décret-enveloppes 2012-2014. Les subventions au logement social accordées aux personnes morales en 2014 sont presque intégralement attribuées sur fonds PEEC et s'élèvent à 204,4 millions

d'euros, soit une baisse de 18,8% par rapport à 2013. S'agissant des **souscriptions de titres**, elles s'élèvent à **195,2 millions d'euros** pour 2014 (dont 192,0 millions d'euros au titre de la PEEC), **soit une hausse de 29,8%** par rapport à 2013. Quant aux **prêts** distribués en 2014 aux personnes morales (concours au logement social et intermédiaire ainsi qu'aux structures collectives : FTM, RHVS, saisonniers, ...), ils s'élèvent à **936,0 millions d'euros** (constitués quasi exclusivement de fonds PEEC), **soit 88,8% de plus qu'en 2013**.

Les **concours aux personnes physiques** diminuent de 2,8% par rapport à 2013 et s'élèvent à **916,6 millions d'euros** en 2014, dont **904,3 millions d'euros imputables sur les fonds PEEC**, pour une enveloppe minimale de **490,0 millions d'euros** et une enveloppe maximale de **780,0 millions d'euros**. Les **prêts accordés**, quoi qu'en baisse de 4,5%, concentrent l'essentiel des concours aux personnes physiques et s'élèvent à **847,5 millions d'euros**. Ils incluent **602,6 millions d'euros de prêts accession** et **103,7 millions d'euros de prêts travaux sur fonds PEEC**, soit un total de **706,3 millions d'euros dépassant la cible de l'UESL** ainsi que la limite supérieure prévue par le « décret-enveloppes ». Les **subventions** pour les personnes physiques sont quasi exclusivement des concours MOBILI-PASS et MOBILI-JEUNE. Leurs montants **augmentent de 24,3%** entre 2013 et 2014 pour s'établir à **69,1 millions d'euros**, constitués presque intégralement de fonds PEEC.

Selon les estimations de l'ANCOLS dans le cadre du RASF 2013, les **financements accordés par « Action Logement »** au titre des opérations rentrant dans le cadre des politiques nationales s'élèveraient à **1 549,0 millions d'euros en 2014**, alors qu'ils étaient de **1 427,0 millions d'euros en 2013**. « Action Logement » finance en 2014 la **rénovation urbaine pour 900 millions d'euros** (contre 800 millions d'euros en 2013) et le **FNAL pour 300 millions d'euros** contre 400,4 millions d'euros en 2013. Le niveau de **financement de l'AFL** devrait atteindre **200 millions d'euros** (exclusivement sous forme de prêts), **soit le maximum prévu par le « décret-enveloppes » pour 2014**.

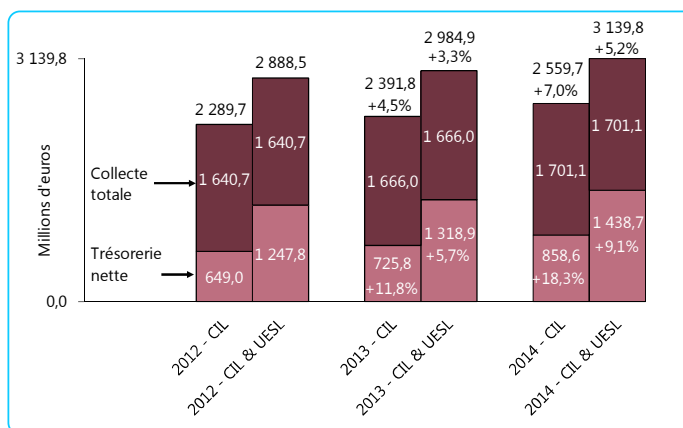
3 LA TRÉSORERIE

À fin 2014, la **trésorerie globale des CIL** s'élève à **2 559,7 millions d'euros**, soit **7,0%** de plus qu'au 31 décembre 2013.

Nette de la collecte de l'exercice, la **trésorerie disponible** croît de **18,3%** pour s'établir à **858,6 millions d'euros** contre **725,8 millions d'euros** en 2013.

En intégrant la trésorerie de l'UESL, la **trésorerie globale** progresse de **5,2%** par rapport à 2013, en s'établissant à **3 139,8 millions d'euros** en 2014 (contre **2 984,9 millions d'euros** en 2013). **Quant à la trésorerie globale UESL-CIL nette de la collecte, elle croît de 9,1% en 2014 pour se monter à 1 438,7 millions d'euros** (contre **1 318,9 millions d'euros** en 2013).

Graphique 4 : Trésorerie globale CIL et UESL



Source : ANCOLS (recueil provisoire exercice 2014 ; recueil définitif exercice 2013 ; recueils définitif et provisoire exercice 2012)